



“Et vivre, c'est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP – Section de l'Oise  
DDFiP de l'Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex  
**permanence le lundi**  
Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68  
mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)  
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

**FO : le syndicat qui reste un syndicat**

## CHS-CT du 26 juillet 2012

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



Ordre du jour :

- 1) Incident survenu le 10 juillet à la trésorerie de Creil municipale
- 2) Budget 2012 : point sur l'utilisation des crédits et montant disponible
- 3) Compte-rendu du GT sur les registres santé et sécurité au travail du 3 juillet 2012

En ouverture de la séance, vos représentants **F.O.** ont lu une déclaration liminaire faisant état des dysfonctionnements à l'origine de l'incident du 10 juillet, et de la réinstallation du poste qui ne permet aucune amélioration... au contraire ([disponible sur notre site web](#)).

Comme lorsque la réinstallation du poste avait été mise à l'ordre du jour, **FO** avait fait convoquer un expert de Creil Municipale pour fiabiliser les débats et représenter au mieux les agents concernés.

### 1. Incident survenu le 10 juillet à la trésorerie de Creil municipale

*En fin de matinée, l'attente était de plus d'une heure et la file des usagers s'étendait depuis le premier étage jusque dans la rue, en passant par les escaliers. C'est alors qu'un homme muni d'une carte d'invalidité serait passé devant tout le monde de manière assez provocante. Une femme de la file d'attente a été agacée par ce comportement et a proféré des propos racistes et grossiers à l'encontre de cet homme. Une fois sa demande satisfaite, après avoir été insulté et menacé, l'usager est sorti pour récupérer une arme dont il a fait usage devant la porte de la trésorerie, en la braquant vers l'intérieur du hall de Creil Municipale.*

*Un mouvement de panique s'est alors propagé au sein des locaux pendant que l'usager prenait la fuite.*

Suite à un incident d'une telle gravité, la direction locale était tenue de prendre des mesures en toute urgence selon la note DPAEP de 2007, fraîchement mise à jour le 12 juillet dernier. Vos représentants **FO** ont été particulièrement vigilants quant au bon déroulé de ces mesures.

Dès le début d'après-midi :

- l'assistante sociale s'est rendue sur place pour écouter les agents,
- la médecin de prévention a saisi la cellule d'urgence psychologique du CHI de Clermont.

Le lendemain :

- une plainte a été déposée au commissariat de police de Creil où le forcené s'était rendu la veille au soir, indiquant qu'il s'agissait d'une arme factice (mais il l'aurait jetée dans l'Oise...) et qu'il aurait visé les pieds (le rapport de l'enquête de police est encore attendu à ce jour),
- le chef de pôle transverse Éric LALANNE s'est rendu sur place accompagné de l'assistante de prévention Régine EMELIE,
- des serre-files ont été installés pour canaliser la file d'attente dans le hall (comme dans un cinéma),
- un vigile a été recruté pour une période de 10 jours afin de fluidifier l'accès au bâtiment (jusqu'au 20 juillet inclus),
- une ligne de confidentialité a été matérialisée,
- les baies vitrées du hall ont été recouvertes de films « brise-vue ».



Le surlendemain, le DDFiP Jean-Marc TEULIERES s'est rendu sur place accompagné du commissaire Barbier de la DGFIP (en charge de la sécurité) qui a complété le dispositif. Il a formulé les préconisations suivantes : sécurisation des issues de secours, révision du dispositif (microphone...), réparation d'une alarme défectueuse et renforcement de la vidéo-surveillance (cet équipement amélioré sera déménagé à la cité judiciaire). Le poste de Creil Municipale, situé en Zone Urbaine Sensible, était équipé de Guichets Anti-Hold-Up (GAHU), même si cette installation a été jugée par le commissaire comme relativement ancienne.


Le 17 juillet, un groupe de travail CHS-CT s'est tenu dans les locaux de Creil et la médecin de prévention a reçu les agents qui le souhaitaient. L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST, ex-IHS), l'assistante sociale, le chef de pôle transverse, l'assistante de prévention, le médecin de prévention, le secrétaire-animateur du CHSCT et les organisations syndicales étaient présents.

Le 19 juillet, une formation sur site pilotée par Régine EMELIE (ex-ACMO désormais " assistante de prévention " et déléguée départementale à la sécurité " DDS ") a été organisée à Creil Municipale pour rappeler aux agents la conduite à tenir en matière de sécurité dans le poste : fonctionnement des guichets sécurisés, actionnement de la pédale d'alarme etc. **FO** salue cette initiative, qu'il faudra impérativement renouveler à la rentrée car de nombreux collègues étaient absents ce jour-là.

A Creil Municipale, nos collègues auront dorénavant interdiction d'aller au delà de la zone sécurisée au contact des usagers.

**FO** regrette que l'absence de médecin de prévention dans le département n'ait pas permis la prise en charge immédiate des agents choqués comme il est prévu dans une note ministérielle du 28 juin 2007. Ce retard est d'autant plus préjudiciable en période de congés car certains collègues n'ont pas pu rencontrer le médecin avant leur départ en vacances.

L'incident du 10 juillet est essentiellement lié au **manque d'effectifs** de cette trésorerie (-5 agents à l'heure actuelle, -8 au 1<sup>er</sup> septembre !), ce qui a conduit à concentrer les horaires d'ouverture au public sur une plage de 3,5 heures en matinée. Ajoutez à cela les régularisations de charges de Oise Habitat et le paiement des loyers, vous obtiendrez une **situation explosive**.

**FO** a interrogé la direction sur les mesures qu'elle comptait prendre pour sécuriser le site jusqu'au déménagement prévu en novembre. Suite à l'insistance de nos interventions, la **présence d'un vigile** a été obtenue en périodes de pointe et aux heures de fermeture de la trésorerie. La direction a rappelé qu'elle mobiliserait l'**équipe de renfort**, reste à savoir à quelle hauteur... car pour le mois de septembre, ce sera 2 x 15 jours et basta !!! 

Alors que la réinstallation aurait pu apporter un réel PLUS aux agents, **FO** dénonce l'absence de sollicitation de l'ergonome de Bercy dont l'expertise aurait été précieuse sur un tel projet. Le médecin de prévention a rejoint notre position. **FO** a donc décidé de saisir directement l'ergonome en chef du pôle de Bercy, et nous sommes en attente de ses observations. En effet, **l'accueil est prévu en haut d'un escalier en colimaçon au deuxième étage** pour un poste d'une telle importance !

**FO** condamne la politique du choix " *au moins pire* " de la direction locale et refuse que cette réinstallation dans des locaux domaniaux ne soit que prétexte à des économies budgétaires (de loyer).

La direction réfléchit à l'installation à l'entrée du bâtiment :

- d'une grille électrique permettant de sécuriser la fermeture quotidienne,
- d'un tourniquet permettant de réguler le flux des contribuables et d'une grille électrique.

Si cette réflexion se justifie au regard des événements récents, elle complique singulièrement l'accès aux services pour les régisseurs ou l'enlèvement des comptes de gestion.

**Les organisations syndicales ont demandé à la direction la constitution d'une commission d'enquête afin de tirer toutes les leçons d'un tel incident et permettre une réinstallation dans les meilleures conditions possibles de Creil municipale à la cité judiciaire.** Hélas, d'ores et déjà, nous avons quelques doutes. Cette commission se réunira à Creil dès le **14 septembre**. *A suivre...*

## 2. Budget 2012 : point sur l'utilisation des crédits et montant disponible

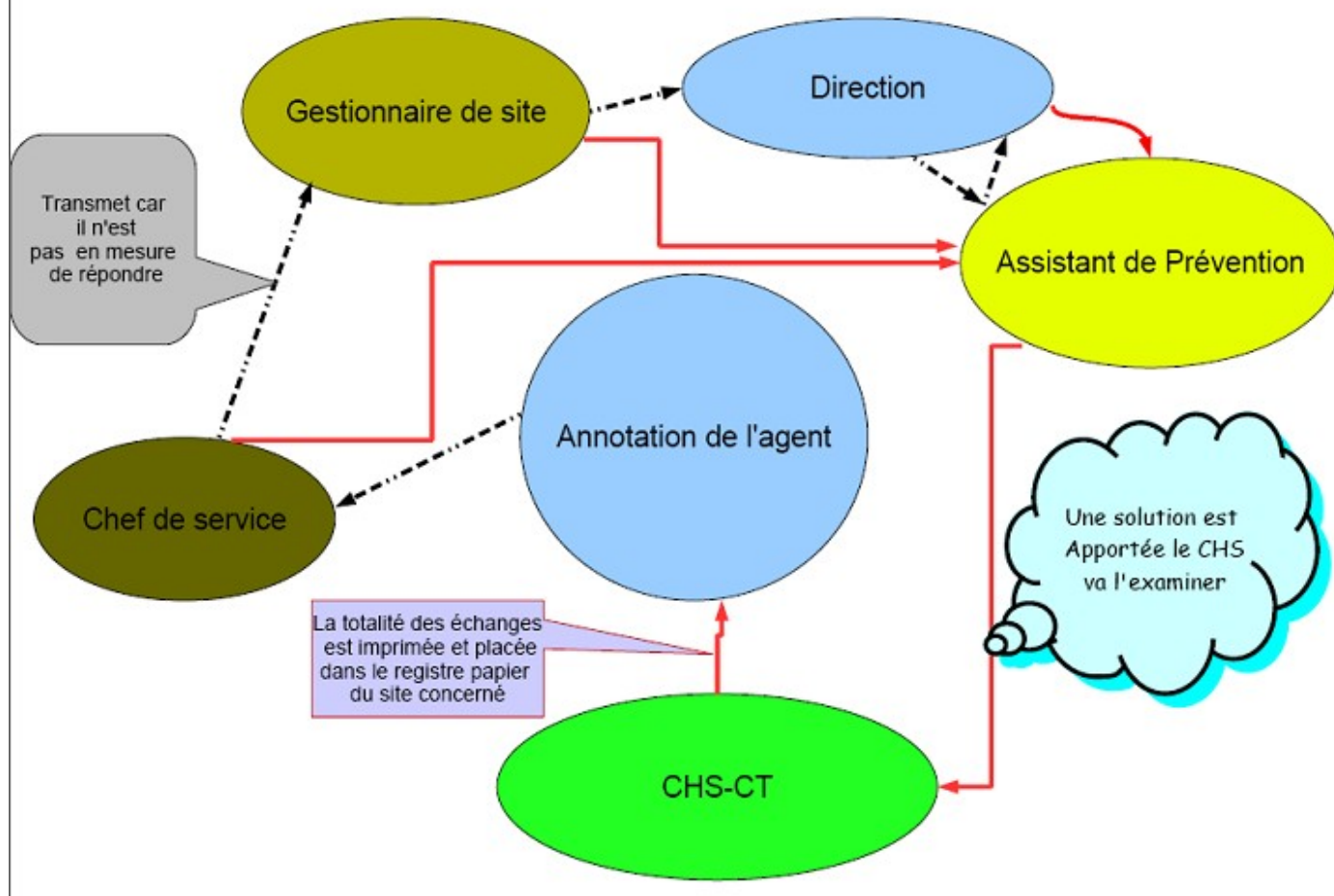
**FO** se félicite du déblocage de la réserve de 25 000 € utilisée pour le financement de formations et d'une partie des travaux du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

Après validation des devis présentés (sauf un), le solde disponible s'élève à 21 549 €.

Le détail de ces nouveaux financements est librement consultable [sur notre site web](#) (à la marge, 2 montants ont été modifiés en séance).

## 3. Compte-rendu du Groupe de Travail du 3 juillet 2012 sur les registres santé et sécurité au travail

L'adoption des registres santé et sécurité dématérialisés n'a pas eu l'effet escompté, à savoir une meilleure réactivité dans le traitement des demandes. L'assistante de prévention va s'attacher à rappeler aux chefs de service et aux gestionnaires de site les modalités de traitement des demandes figurant sur ces registres, à savoir :



**FO** est particulièrement vigilant aux réponses apportées à vos observations. Si néanmoins, vous estimez que votre annotation n'a pas reçu une suite satisfaisante (en qualité ou en rapidité), n'hésitez pas à nous saisir pour que nos représentants interviennent.

**Vos représentants en CHS-CT vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité sont accessibles via Ulysse 60**

**LES AGENTS – CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL – REGISTRE HYGIENE ET SECURITE**

**Tous les registres sont examinés. Pensez y !**

o o o o o o

**Prochain CHS-CT : mardi 2 octobre 2012**

**N'hésitez pas à contacter vos représentants FO avant cette date pour signaler tout problème relatif à l'hygiène, à la sécurité ou aux conditions de travail.**

o o o o o o

**Et bien sûr le site web de la Fédération des Finances FO :**  
<http://www.financesfo.fr/accueil>

o o o o o o

**Saine lecture pour les vacances :**  
**FORum, la revue théorique éditée par FO**  
<http://www.revueforum.fr/>

o o o o o o



**Vos représentants FO en CHS-CT :**

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord  
Patrick SYS, DDFiP redevance

Marie-Christine RAYAUME, DDFiP équipe de renfort  
Kevin INVERNIZZI, DDFiP contrôle fiscal

Maryse COZETTE, Creil Municipale (experte)  
Olivier VALEYRIE, DDFiP recouvrement forcé (expert)



**BULLETIN D'ADHESION**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Grade :** ..... **Échelon :** ..... **Quotité de travail :** .....%

**AFFECTATION :** .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

**Fait à** ....., **le** .....  
(signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

A retourner à : Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale  
ou à : F.O.-DGFIP Oise – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

